

Anthony Honoré

14 rue de Vadun

59 890 Oudlemont

Pc 25-09-2018.

Madame Auvart bonjour,

je voudrais attirer votre attention sur l'usine  
Clerboor et la construction (projet) de la plate-  
forme bimodale.

outre l'aspect visuel et esthétique d'une laideur  
incommensurable, nous avons à droit aux bruits des  
freins et aux odeurs d'huile quotidiennement.

Actuellement en amek-maladie je peux vous dire qu'il n'y a pas  
une journée sans nuisance alors qu'en serait-il oile projet  
de plate forme bimodale devant voir le jour.

- la qualité de l'air respiré par nos enfants ?
- ce projet est sur une zone humide et inondable,  
comment est-il possible de penser construire ainsi ?

---

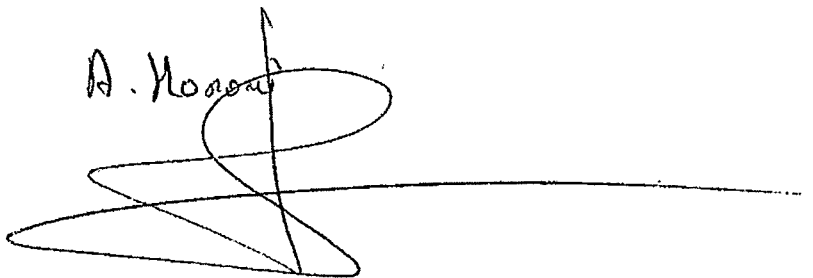
- la mise en avant de la nature côté français par des  
fonds européens peut-il être dévalorisation par d'autres  
fonds européens côté belge ?

- quid de l'entreprise Clanchoux qui bénéficie de tous ces avantages de façon indirecte mais directement pour elle ? Ceci permet de soulever des interrogations ?
- quel avenir pour nos enfants ?
- quel avenir pour l'écologie responsable que nous promouvons au quotidien ?

Nous comptons sur votre écoute et votre compréhension dans notre quotidien, dans notre combat pour un monde respectueux de tous.

Cordialement ✓

A. Moreau



Prénom, Nom : Marc VALLET & Mathilde Buyche

Adresse : 32 avenue des PRIMEVERES

Code postal, Ville : 59890 DEULLEMONT

À l'attention de Madame Jacqueline  
HUART,  
Commissaire Enquêtrice

Date : 26/09/2018

**Objet : Enquête publique sur le projet de plateforme bimodale au Pont-Rouge à Warneton (B)**

Madame la Commissaire,

Je vous prie de prendre en considération mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes :

1. Selon l'indicateur de qualité de l'air dans les communes du Hainaut mis au point par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC), Comines-Warneton est la première commune où l'air s'est le plus dégradée entre les périodes [2010-2012] et [2012-2014]. Les paramètres retenus par cet indicateur mettent en évidence la pollution de l'air par les gaz d'échappement (ozone, dioxyde d'azote et particules fines reconnues cancérigènes par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Si le transport fluvial permet de réduire le nombre de camions sur les routes et leurs émissions de CO2 dans l'atmosphère, ce qui est quantifiable à l'échelle nationale ou européenne, le nombre de camions qui convergera vers ce quai s'additionnera à celui des camions et tracteurs se rendant ou sortant de l'usine CL Warneton. Ce projet contribuera à augmenter la pollution de l'air dans notre région, et notamment à Warneton. Cette pollution s'ajoutera aux émissions de CO2 de l'usine CL Warneton qui ont augmenté de 29,3% avec l'autorisation de l'AWAC (Réf. : Moniteur Belge des 9/06/2016 et du 16/03/2017)... Cette mauvaise qualité de l'air est préjudiciable à la santé de toute la population de notre région et ce, d'autant plus qu'un plan d'urbanisation pour les 10 prochaines années prévoit l'artificialisation de plus de 200 ha de terres agricoles.

2. Ce projet se situe sur une zone humide et inondable. On envisage de la bétonner. Or, elle est importante pour la biodiversité, pour le cycle de l'eau et pour la prévention des inondations. Selon les scientifiques, les zones humides sont « des puits à carbone » et participent de par leur nature à la lutte contre le réchauffement climatique. La zone inondable du Pont rouge absorbe les crues de la Lys et, plus généralement, les zones le long de la Lys contribuent aussi à lutter contre la sécheresse.

3. Très appréciée par des milliers de promeneurs et d'amoureux de la nature, la vallée de la Lys est un espace naturel qu'il faut absolument préserver.

4. Ce projet de plateforme est en contradiction totale avec les projets transfrontaliers suivant :

- CORRID'OR : renforcement de l'identité paysagère de la vallée de la Lys. En France, on préserve la nature et en Belgique on bétonne les bords de Lys...
- LINBATYS : lutte contre les inondations dans la vallée de la Lys.
- LYSE : lutte contre les risques inondations causées par le changement climatique, le changement d'occupation des sols et l'urbanisation sur les territoires transfrontaliers de la Lys et de l'Yser....

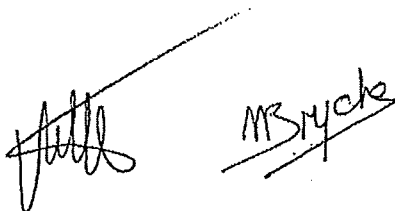
5. Un autre site, près du zoning de Bas-Warneton, déjà partiellement aménagé, pourrait accueillir cette plateforme. Si elle pouvait y être implantée sa configuration serait proche de celle du quai d'Obourg, près de Mons en Belgique, où l'extrémité du quai se trouve à une centaine de mètres de l'écluse...

6. Ce projet est un cadeau à l'entreprise Clarebout qui pourra, en utilisant cette plateforme justifier ses demandes d'extension et d'augmentation de production...

Quand on souffre déjà des nuisances, des pollutions et des accidents que cette entreprise a générés, on ne peut que craindre ses nouvelles visées expansionnistes.

Bien respectueusement,

Signature :



The image shows two handwritten signatures. The first signature is written in black ink and is crossed out with a single diagonal line from the top-left to the bottom-right. The second signature is also in black ink and is underlined with a double horizontal line.

**FACON Anne-Sophie**  
28 rue du Maréchal Leclerc  
59890 DEULEMONT – France

Département des Permis et Autorisations  
Direction de Mons  
Place du béguinage 16  
7000 MONS -BELGIQUE

Deûlémont, le 24 septembre 2018

**Objet : AVIS PUBLIC – Projet de Plateforme bimodale à Warneton BELGIQUE**

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Par ce courrier, je tenais à vous informer de mon opposition totale au projet de la plateforme bimodale situé à Warneton Belgique face à notre commune de Deûlémont.

En effet ce projet, réalisé avec les fonds FEDER, est en totale incohérence avec le projet **Corridor** côté France et surtout détruirait nos zones humides, qui permettent aujourd'hui à la faune et la flore de se développer naturellement. La construction étant prévue sur une zone inondable.

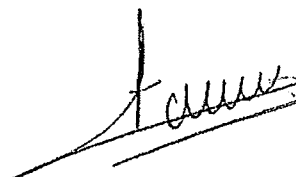
Cette plateforme de béton provoquerait très certainement des inondations côté français, des nuisances 24h/24h à cause d'un quai de déchargement réalisé au profit d'une seule usine CLARBOUT.

Nous avons la chance de vivre à Deûlémont dans le poumon vert de la métropole Lilloise, **protégeons la nature ! Protégeons notre village, protégeons-nous !**

Pour toutes ses raisons, je souhaite vivement que ce projet soit définitivement rejeté. Pour cela merci de prendre en compte l'ensemble de mes remarques pour motiver votre refus d'obtention de permis de construire.

En espérant que ma demande retiendra toute votre attention, recevez Madame la Commissaire Enquêtrice, mes sincères salutations.

**Anne Sophie FACON**



Famille BAUSIER

le 25/09/2018

23, rue des Processions

Deuil-la-Croix

Objet : Enquête publique sur l'implantation d'une plateforme bimodale

Nous sommes contre ce projet et l'implantation de cette plateforme bimodale.

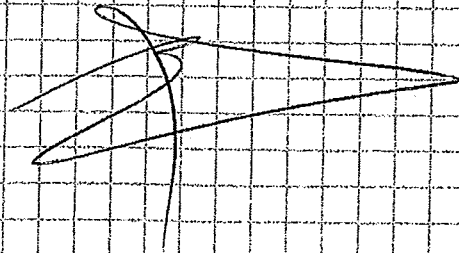
- Nous avons déjà de très nombreuses nuisances occasionnées par la société CHARETÉ, nous disons stop à et autres nuisances qui pourraient gêner cette plateforme.

- Nuisances visuelles : Dégradations de l'environnement

- Nuisances sonores : bruits occasionnés par les changements et déchargements, de camions.

- Nuisances environnementales : destruction des zones humides et marais (Jume et Place ...)

M. BAUSIER Louis



Isabelle LEROY

Deûlémont, le 26 septembre 2018

9 Impasse de la Tuilerie

59890 DEULEMONT

à

Madame Jacqueline HUART

Commissaire-enquêtrice

Objet : projet d'implantation d'une plateforme bimodale au Pont Rouge à Warneton Belgique

Madame La Commissaire-Enquêtrice,

Par la présente lettre, je vous prie de bien vouloir prendre en considération mon avis sur le projet d'implantation d'une plateforme bimodale au Pont Rouge à Warneton Belgique.

Ce projet d'implantation de cette plateforme est situé juste face à mon village de Deûlémont.

Deûlémont est une jolie petite commune rurale, tranquille, paisible, verdoyante, reposante... où il fait bon vivre ; où la nature aime s'y développer. Les zones humides, très présentes sur notre Commune, accueillent de nombreuses espèces animales et végétales.

Hélas, nous, les deûlémontois, subissons déjà quotidiennement les nuisances apportées par les installations situées juste face à notre belle commune : l'immense congélateur qui défigure totalement Deûlémont, et les bruits de fond que nous entendons de jour comme de nuit. Si je parle de bruits de fond aujourd'hui, c'est parce que cette plateforme ne fera qu'augmenter ces bruits de fond par une activité industrielle qui en découlera. En effet, nous aurons fort à craindre que le chargement et le déchargement de milliers de containers en continu provoquera de fortes nuisances sonores !!! Alors STOP aux nuisances !!!! Pour que Deûlémont reste un village calme et tranquille !!! Il existe des zonings industriels qui peuvent accueillir ce genre d'installation.

Préservons la nature, notre environnement et notre tranquillité. Transmettons à nos enfants une nature préservée et respectée, afin qu'eux-mêmes puissent œuvrer ensuite pour la préserver également.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte mon avis et ma totale opposition à ce projet d'installation de plateforme.

Bien respectueusement



Isabelle LEROY